

**Conseil Technique pour la gestion des prairies inondables
Du Gers**

DIAGNOSTIC ET PLAN DE GESTION

Code de la prairie : 032ADAPGE0010

Prairie des Cistudes

Gestionnaire : Atelier Thérapeutique Marminos



Informations générales

Gestionnaire : Atelier thérapeutique de Marminos, résidant à : Lieu-dit Marmine, 32000 AUCH

La prairie est située sur la commune d'AUCH (32200) au lieu-dit Villeneuve.

Date de réalisation du diagnostic : 23/02/2017 par SANCERRY Guillaume

Surface de la prairie : 1 ha

Descriptif de la prairie :

Ancienne peupleraie, cette prairie inondable est en bordure d'un affluent du Gers. Elle est en cours d'embroussaillage sur sa partie Sud-Est. Un boisement naturel sépare la prairie du cours d'eau.

Localisation de la prairie vis-à-vis de la rivière :

La prairie est située en bordure d'un affluent du Gers sur la rive droite à 18 m du ruisseau.

Descriptif du paysage environnant la prairie :

La prairie fait partie d'une vallée avec de nombreux points d'eau connectés entre eux par un fossé qui se jette dans l'affluent du Gers en bordure de la prairie. Le paysage est composé de nombreux boisements, alignements d'arbres, de haies et de fossés qui permettent de connecter la prairie avec le reste de la vallée.

Statut foncier : Propriété du gestionnaire

Gestion

Nature de la prairie : prairie naturelle

Classification : Aucune

Age : inconnu

Fréquence du renouvellement : Aucune

Mode d'exploitation : gel

Date de fauche :

Date de broyage : automne

Nature des animaux présents :

Période de présence des animaux :

Nombre d'animaux : 0 soit un chargement de 0UGB/ha

Fertilisation : Aucunz

Azote : 0 kg/ha/an **Phosphate :** 0kg/ha/an **Potassium :** 0kg/ha/an **Fumier :** 0kg/ha/an

Lisier : 0kg/ha/an

Amendements : aucun

Traitements phytosanitaires : non



Conclusion sur la gestion de la prairie :

La gestion est moyennement adaptée à la flore des prairies naturelles inondables puisque le broyage laisse la matière coupée sur place qui se décompose directement sur le sol de la parcelle. Le broyage a donc un impact sur la prairie puisqu'il enrichi le sol, modifie les cortèges de plantes et diminue sa diversité. En effet, les légumineuses et les espèces sensibles (à l'ombre et à beaucoup d'azote) disparaissent, les graminées et les espèces nitrophiles (ronces, orties...) sont favorisées.

De plus, sur la prairie, le broyage ne permet pas de maintenir totalement la parcelle ouverte. La flore est en cours d'évolution vers un stade arbustif, avec le développement de nombreux ronciers, notamment dans la partie Sud-Est de la parcelle.

Le gestionnaire souhaite rapidement mettre en place une gestion de la prairie par pâturage. Il faudra veiller à ne pas trop charger la parcelle en animaux (mettre un nombre adapté de bêtes) et ne pas faire pâturer la parcelle lorsqu'elle est le plus humide. Cela afin de limiter le surpâturage et le piétinement, défavorables à la flore et au sol.

Dans le cas de la mise en place d'un pâturage bovin, caprin ou ovin, le broyage pourra être limité (en automne) ou abandonné. Si ce sont des équins qui pâturent la parcelle, il sera préférable de broyer en automne et de retirer la matière broyée.

Détermination du caractère inondable

Situation :

<input type="checkbox"/> en bordure directe du Gers	<input checked="" type="checkbox"/> d'un fossé primaire
<input type="checkbox"/> près d'une confluence	<input checked="" type="checkbox"/> d'un fossé secondaire
<input checked="" type="checkbox"/> en bordure directe d'un ruisseau	<input type="checkbox"/> en bordure directe de canal

Hydromorphie : faible

Périodes maximum d'humidité sur l'année : hiver/printemps

Nombre d'inondations de la prairie, en 2016 : 0 et en 2017 : 0

Origine des inondations :

- Remontée de la nappe liée à la rivière par capillarité
- Réception des ruissellements provenant du bassin versant
- Débordement de cours d'eau affluents et/ou de fossés annexes
- Débordement de la rivière
- Pluie

Contexte hydrologique

Connexion de la prairie avec le réseau hydrologique : Entrée et sortie



Les entrées d'eau dans la prairie

Type	Périodicité
eaux de crues	saisonnier
Précipitations	saisonnier

Les sorties d'eau

Type	Périodicité
cours d'eau	saisonnier
canaux/fossés	saisonnier
Evaporation	permanent

Arrivée directe d'eau du bassin versant dans la prairie par un fossé ou un cours d'eau : Non. Cependant, un fossé secondaire capte les écoulements des pentes avant qu'ils n'atteignent la prairie. Ce fossé dirige ensuite les écoulements vers le cours d'eau. L'eau ne se maintient pas dans les fossés.

Surface du bassin versant : 1 ha. Le fossé secondaire coupe le bassin versant de la prairie en captant une partie des écoulements. Le bassin versant de la prairie est donc réduit à sa propre surface.

Contexte du bassin versant de la prairie : prairie

Présence de pentes élevées : non

Phénomènes d'érosion constatés : non

Aucune surface en grande culture n'est présente en amont direct de prairie. Il y a quelques bâtiments agricole et des habitations.

La prairie fait partie d'un ensemble de prairies inondables.

Rôles fonctionnels hydrauliques de la prairie :

- Expansion naturelle des crues
- Soutien naturel d'étéage

Conclusion concernant le contexte hydrologique de la prairie:

La prairie est en bord d'un affluent du Gers et fait partie d'un réseau de prairies inondables. Elle assure donc des fonctions vis-à-vis de la qualité de l'eau des cours d'eau.

Elle assure notamment le rôle de champ d'expansion des crues et de soutien d'étéage au cours d'eau. En effet, lors du débordement du ruisseau, elle reçoit une partie des crues diminuant les effets en aval, notamment dans la ville d'Auch. Elle stocke aussi une partie de l'eau des crues et des pluies dans le sol et la redistribue au cours d'eau lors de l'étéage estival.

Par ailleurs, la prairie pourrait également réduire les effets du ruissellement en captant les écoulements provenant des parcelles en pente en amont de la prairie. Cependant un fossé capte actuellement ces écoulements et les dirige directement au cours d'eau.

Équipement hydraulique et sa gestion

Équipement présent :

- Fossé d'alimentation primaire Fossés secondaires fossé de décantation
 Barrade mare clapet écluse
 Digue le long de la rivière digue perpendiculaire

Etat de l'équipement : fonctionnel. Les fossés sont peu profonds et avec des berges abruptes.

Entretien de l'équipement :

Les fossés sont entretenus par le gestionnaire par broyage à l'automne

Description écologique de la prairie

Type de sol :

Habitats naturels présents	P% de la parcelle ou nombre et longueur
• Prairie hygrophile (humide)	10 %
• Prairie mésophile (sèche)	90 %
• Zones marécageuses (pré para-tourbeux)	0 %
• Mégaphorbiaie (herbacées hautes type Salicales..)	0 %
• Zone de transition avec lisière - ourlet forestier	0 %
• Fourrés à épineux	0 %
• Bosquets	0 %
• Zone à nitrophiles	0 %
• Mares <input checked="" type="checkbox"/> Végétation aquatique <input type="checkbox"/> Roselière <input checked="" type="checkbox"/> Cariçaie (laîches, Iris et joncs) <input type="checkbox"/> Mégaphorbiaie <input checked="" type="checkbox"/> Saules aulnes	Nombre : 1
• Fossés <input type="checkbox"/> Végétation aquatique <input checked="" type="checkbox"/> Roselière <input type="checkbox"/> Caricaie (laîches, iris, joncs) <input checked="" type="checkbox"/> Mégaphorbiaie <input type="checkbox"/> Saules aulnes	Nombre : 2 386 m
• Ripisylve <input type="checkbox"/> arbustive <input checked="" type="checkbox"/> arborée	135 m
• Haies	0 m
• Alignements	200 m
• Arbres isolés	0
• Lisières	130 m

LA FLORE

Niveau de diversité floristique : moyennement diversifiée

Inventaire floristique

Catégorie	Nom Commun	Nom Latin	Caractère Remarquable	Observateur	Date d'observation
PLANTE DE BERGE	Jonc glauque	<i>Juncus inflexus</i>		ADASEA	23/02/2017
PLANTE DE BERGE	Renoncule rampante	<i>Ranunculus repens L.</i>		ADASEA	23/02/2017

LA FAUNE

Présence de batraciens	<input type="checkbox"/>	Présence de sauterelles et criquets	<input type="checkbox"/>
Présence de reptiles	<input type="checkbox"/>	Présence de papillons	<input type="checkbox"/>
Présence d'odonates*	<input type="checkbox"/>	Autres	<input type="checkbox"/>
Présence d'oiseaux	<input checked="" type="checkbox"/>		

* les odonates regroupent les libellules et les demoiselles

Inventaire faunistique

Catégorie	Nom Commun	Nom Latin	Caractère Remarquable	Observateur	Date d'observation
OISEAUX	Grimpereau des jardins	<i>Certhia brachydactyla</i>		ADASEA	23/02/2017
OISEAUX	Roitelet triple-bandeau	<i>Regulus ignicapilla</i>		ADASEA	23/02/2017
OISEAUX	Epervier d'Europe	<i>Accipiter nisus</i>		ADASEA	23/02/2017
OISEAUX	Rouge-gorge	<i>Erithacus rubecula</i>		ADASEA	23/02/2017

ETAT DE CONSERVATION ET INTERET ECOLOGIQUE

La parcelle est hétérogène.

Etat de conservation : Moyen

Eléments de dégradation : Fermeture par embroussaillage de la partie Sud-Est de la prairie avec de nombreux ronciers.

Il y a également des traces de dégradations d'anciens usages. Des secteurs piétinés sont présents suite à l'ancienne activité de pâturage bovin. Il y a également des ornières de dessouchage de l'ancienne peupleraie sur une partie de la parcelle.

Dynamique : extensification

Intérêt écologique de l'habitat : Moyen

Intérêt patrimonial de l'habitat : Fort

Rôles écologiques de la prairie :

- Connexions biologiques
- Rôle de refuge



Conclusion concernant l'intérêt écologique de la prairie :

La prairie fait partie d'un petit réseau de prairies inondables en bord de ruisseau et de fossés qui jouent des fonctions liées à la qualité de l'eau mais également pour la faune et la flore.

En effet, cette surface en herbe permet aux organismes de se déplacer dans le paysage entre la vallée du Gers et les coteaux secs ; entre la ville et la campagne ; entre les cultures et les zones boisées.

Près d'une route fréquentée et d'un quartier résidentiel, à proximité de la zone urbanisée d'Auch et de cultures, la prairie forme aussi un refuge pour la faune locale qui peut y venir s'y nourrir, s'y reposer ou s'y cacher.

La flore présente est perturbée par la gestion mise en place, avec de très nombreuses graminées, des ronces et quelques plantes de zones humides.

Menaces pesant sur la prairie	Ordre d'importance
Fermeture du milieu	1
Autre : Surpâturage et Surpiétinement	3

Analyse des menaces :

Pour le moment, il n'y a pas d'élevage et seul le broyage permet de maintenir la prairie ouverte. De plus, une partie de la prairie est en cours d'embroussaillage : la partie Sud-Est. Il y a donc un risque important de fermeture de la prairie sur au moins une partie (Sud-Est).

Cependant, l'Atelier Thérapeutique de Marminos souhaite mettre en place une gestion par pâturage. En fonction du type d'herbivores, de leur nombre et de la période de pâture, la parcelle pourrait être surpâturée ou surpiétinée ce qui pourrait dégrader fortement la flore et le sol de la parcelle.

Conclusion générale du diagnostic

Propositions de gestion :

- Poursuite de la gestion actuelle
- Adaptation de la gestion actuelle
- Aménagements à réaliser
- Restauration

Conclusion :

Plutôt que de réaliser un broyage, il serait préférable de faucher tardivement (fin juin ou juillet et sans fertilisation) ou de faire pâturer la prairie (chargement réduit et en dehors de la période la plus humide) avec, éventuellement, un broyage automnal avec export de la matière.

Ces deux types de pratique seraient d'avantage bénéfiques qu'un simple broyage. En effet ils permettraient d'avoir une flore adaptée et diversifiée.

Dans le cas d'une gestion par pâturage, il faudra veiller à ne pas faire pacager durant les périodes les plus humides (souvent en hiver ou début de printemps) et à ne pas dépasser 1.2 UGB/ha/an afin d'éviter ou de limiter le surpâturage et le surpiétinement qui dégrade le sol et la flore de la prairie.

Dans le cas d'une gestion par fauche, il faudra veiller à ne pas fertiliser et il faudra faucher à partir de fin juin/début juillet (pic de ponte de la Cistude d'Europe durant le mois de juin) afin que la flore et la faune de la prairie puissent accomplir entièrement leur cycle biologique.

Une partie de la prairie est embroussaillée avec de très nombreux ronciers. Il peut donc être envisagé de supprimer une partie de ces ronciers et dans conserver un certain nombre. Cela permettra de stopper la fermeture de la parcelle tout en conservant des micro-habitats favorables à la faune (reptiles,



adasea 32

Cellule d'Assistance Technique aux Zones Humides Prairies inondables du Gers



insectes, mammifères, amphibiens) en lui procurant des sites de repos, des refuges, des sites de thermorégulation, d'alimentation ou de reproduction. Pour supprimer certains ronciers, un ou plusieurs débroussaillages automnal pourront être réalisés avec export de la matière.

La parcelle est également en partie bosselée suite à un ancien pâturage bovin et à l'arrachage d'une vieille peupleraie. Pour faciliter la fauche ou le pâturage, il peut être envisagé de niveler la prairie en travaillant superficiellement le sol à l'aide d'outils de type cover crop. Le labour est strictement déconseillé pour son impact délétère sur le sol et les organismes qui le peuplent et sur la flore de la prairie.

Enfin, un fossé récent capte les écoulements des parcelles en pente situées en amont de la prairie, la coupant de son bassin versant. Il serait donc intéressant de connecter de nouveau la prairie à son bassin versant en comblant le fossé.

Cela permettra de diminuer les effets du ruissellement sur le cours d'eau. Cela renforcera également les fonctions liées à la qualité de l'eau qu'assure déjà la prairie (soutien d'étiage et écrêtage des crues). Enfin, cet apport supplémentaire d'eau pourra aussi favoriser le développement d'une flore typique des zones humides, habitats aujourd'hui rares et patrimoniaux.



Plan de gestion

Détails des interventions préconisées sur la prairie :

PRECONISATIONS GENERALES :

- Pas d'écobuage. Brûlage localisé des ronciers autorisé en période humide.
- Pas de boisement.
- Pas de dépôt de toute sorte (sable, gravats, bois, déchets, fumière...).
- Ne pas modifier la topographie de la parcelle.
- Pas d'épandage de boues d'épuration.
- Remise en état et nettoyage des surfaces prairiales après inondation, au plus tard 2 mois après chaque crue.

GESTION HYDRAULIQUE

- Pas de drainage souterrain.
- Pas de nouveaux fossés.
- Gestion du fossé primaire existant (celui qui s'écoule de la mare au cours d'eau) par un broyage automnal avec export de la matière.
- Comblé le fossé secondaire dans la partie Nord-Est de la prairie. Ce fossé prive la prairie des écoulements de son bassin versant (surfaces en herbe et en pente). Réaliser les travaux en automne.
- Interdiction de création de point d'eau.

GESTION AGRO-PASTORALE

- Pas de retournement de la prairie.
- Absence de fertilisation.
- Pas de traitement phytosanitaire sauf éventuellement au niveau des clôtures ou très localisé, mais interdiction totale à moins de 5 mètres des cours d'eau.
- Gestion par pâturage ou par fauche.
- Eviter de faucher ou de broyer la prairie, sans doute fréquentée par la Cistude d'Europe, entre le 15 mai et le 15 juillet.
- Pâturage possible du 1er avril au 31 octobre, après re-essuyage de la parcelle et hors période d'engorgement ou de forte humidité (le plus souvent l'hiver). Libération de la parcelle en cas de difficulté de ressuyage. Pression de pâturage annuelle avec un chargement compris entre 0,4 et 1,2 UGB /ha/an. Eviter le sous et le sur pâturage ainsi que la période hivernale de janvier à mars (période la plus humide).
- Elimination mécanique des refus de pâturage et des ligneux si nécessaire, 1 fois par an : gyrobroyage d'entretien d'octobre à décembre, hors période d'engorgement, avec si possible export de la matière.
- Eventuellement, nivellement de la parcelle pour faciliter la gestion par fauche. Utiliser des outils de travail superficiel du sol (de type cover crop) afin de ne pas déstructurer le sol et de ne pas dégrader la micro-faune et la flore de la prairie. Réaliser les travaux à l'automne.
- Si la mare aux Cistudes doit servir à l'abreuvement des herbivores de la prairie, il serait préférable de la clôturer et de mettre en place un système d'abreuvement. Afin de préserver les berges et le fond de la mare il serait souhaitable de clôturer totalement la mare et d'installer des pompes de prairie qui permettront d'abreuver les animaux sans qu'ils n'accèdent directement à la mare.



Si cette solution n'est pas choisie, il est possible de réaliser une descente aménagée en pente douce recouverte de tout venant et stabilisée en pied de berge par des lisses de bois. Un fil de clôture à 1 mètre devant les lisses de bois limitera l'entrée et l'avancée des animaux dans la mare. Le reste de la mare sera clôturé. Cependant, la mise en place d'une descente aménagée artificialisera une partie des berges. De plus, une partie du fond de la mare, là où s'abreueront les animaux, sera aussi dégradée.

GESTION DES ELEMENTS BOISES

- Conserver les éléments fixes : haies, mares, ripisylve, gros arbres,...
- Réaliser un débroussaillage dans la partie Sud-Est de la prairie pour limiter sa fermeture. Laisser tout de même une partie des ronciers pour conserver une diversité d'habitats sur la prairie favorable à la faune. Réaliser le débroussaillage à l'automne avec export de la matière.



ad

Diagnostic de zones humides - Atelier Thérapeutique de Marminos Bassin versant de la Prairie des cistudes - 2017



Légende

- Cours d'eau
- Fossés
- ▭ Prairie des cistudes
- ▭ Bassin versant



Carte réalisée par l'ADASEA du Gers
Sources du fond de carte : © IGN-ED CARTO® ED ORTHO®

0 50 m



ad

Diagnostic de zones humides - Atelier Thérapeutique de Marminos Prairie aux cistudes - 2017



Carte réalisée par l'ADASEA du Gers
Sources du fond de carte : © IGN-ED CARTO® ED ORTHO®

0 30 m



**Cellule d'Assistance technique aux zones Humides
Prairies inondables du Gers**



**Pour tout renseignement complémentaire
n'hésitez pas à nous contacter :**

ADASEA du Gers
Maison de l'Agriculture
Route de Mirande BP 70161
32003 AUCH CEDEX

 : 05 62 61 79 50
Fax : 05 62 05 80 84



<http://www.adasea32.net>
mail : a032@adasea.net

Partenaires financiers

Agence de l'eau Adour-Garonne



Union Européenne - FEDER



Conseil Régional Midi-Pyrénées

